



Supplément hebdomadaire
Rabbi Yehoshua Halkin et du Zohar Chofetz Moché



Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sortie de Chabbat Parachat Wayh'i,
12 Tévet 5785

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Sujets du cours :

1. « Elle est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent, et ses soutiens sont heureux » - « Elle est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent, et ses soutiens sont heureux »
2. Explications sur ce que l'on dit dans les Tahanoun du 10 Tévet « C'est en ce jour que commença la plaie chez ceux qui m'ont diffamé avec de la poussière »
3. « C'est en ce jour que commença la plaie chez ceux qui m'ont diffamé avec de la poussière »
4. « Ils arrivèrent à Goren HaAtad, qui est au-delà du Jourdain » - « Ils arrivèrent à Goren HaAtad, qui est au-delà du Jourdain ? »
5. La croyance d'Israël
6. L'endroit où on arrête les montées dans la Parachat Chémoth
7. Explications des paroles des sages : Lorsqu'ils ont jeté Moché Rabbenou dans le Nil, la décret de « Tout garçon qui naîtra, vous le jetterez dans le Nil », a été annulé
8. Frotter de l'argile collé sur un vêtement pendant Chabbat
9. Mettre des lentilles de contact dans leur solution liquide pendant Chabbat
10. S'essuyer la main avec la queue d'un cheval
10. Notre maître le Rav Maran Rabbi Khalfoun Moché HaCohen zts'

Soutenir la Torah

Je vais vous lire quatre lettres reçues récemment. Je dis toujours : « Une lettre sans adresse et sans numéro de téléphone ne vaut rien », comme le disait Rabbi Haim Houry : les gens font des dons de manière anonyme, "dabr rassak" ("casse-toi la tête") pour retrouver cette personne... Mais ici, ce sont des lettres avec des noms. La première lettre vient de Tsion Trabelsi, du moshav Hashmonaïm¹. Il raconte : « Je veux partager avec vous un miracle évident qui m'est arrivé grâce à mon soutien à la sainte yeshiva Kisse Rahamim. En 5780 (il y a cinq ans), j'ai payé par chèques pour une grande commande que j'avais achetée à une usine. L'usine a fait faillite, et je n'ai pas reçu ma commande. J'ai donc annulé les chèques. Mais comme il n'était pas inscrit "à l'ordre de" sur les chèques, ceux-ci sont arrivés dans une autre usine, qui m'a poursuivi en justice pour une somme de 20 000 shekels. J'ai consulté des avocats, mais aucun n'a accepté de prendre l'affaire, tous affirmant qu'il s'agissait d'un cas perdu, car annuler des chèques sans inscription "à l'ordre de" est une infraction pénale passible même d'emprisonnement ! Ne trouvant pas d'avocat, j'ai décidé de me défendre seul. Lorsque j'ai reçu le dossier, volumineux, je n'y comprenais rien et j'ai pris peur, comprenant que

je dépendais entièrement de la miséricorde divine. Quelques jours avant le procès, je me suis souvenu que j'avais récemment acheté un billet de tombola pour soutenir la yeshiva. J'ai demandé à mon neveu, qui travaille à la yeshiva (Rabbi Efraim Trabelsi), de me donner le "porte-monnaie de bénédiction" (beaucoup le connaissent ; Rabbi Tsemah en a pris un et a déclaré : "Depuis que j'ai ce porte-monnaie, je ne suis jamais tombé dans le rouge !"). J'ai mis dans ce porte-monnaie la convocation au procès, et j'ai prié en disant : "Grâce à ce don, que Dieu m'aide et que je gagne mon procès." Et voilà le miracle ! Ce même jour, j'ai reçu un appel des avocats de la partie adverse, m'informant qu'ils avaient décidé d'annuler leur plainte, sans explication. Méfiant, j'ai refusé de croire qu'il n'y avait pas un piège et exigé un document officiel du tribunal confirmant l'annulation de la plainte. Je l'ai reçu ce jour même. Même les avocats qui avaient refusé de me représenter étaient stupéfaits de cette tournure des événements. J'ai senti que grâce au soutien à la Torah, des anges avaient été envoyés du ciel pour me sauver. »

« Elle est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent »

2e lettre : Rabbi Yigal Yishai raconte : « Nous avons acheté un billet pour la Hiloula, et quelques minutes plus tard, en voiture avec ma femme et ma fille à Netanya, je les ai déposées à un feu rouge. En roulant

1. C'est le frère de Shalom Trabelsi de la rue Rabbi Akiva. Une fois, il s'est fait appeler "Trabelski" pour ressembler aux Ashkénazes... Puis il a supprimé le "Kof" (le "k"), à quoi bon ce "k" ?!

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 17:06 | 18:19 | 19:06
Marseille 17:12 | 18:19 | 19:01
Lyon 17:07 | 18:16 | 19:00
Nice 17:03 | 18:10 | 18:53



לקבלת הענין
bait.neheman@gmail.com

כל הכוונות שמורות ל"ע"י
מכון אורח צדיקים
שני"י מוסדות
חכמת רחמים ברכיה

עורכים: הרה"ג שלום דרעי, משה חדאד, אביחי טעדון שליט"א
עריכה וביקורת: הרה"ג רבי אלעד עידאן שליט"א

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

quelques mètres après, il y a eu une énorme explosion d'une voiture à proximité. Ma voiture a été touchée et, précisément à l'endroit où ma femme et ma fille étaient assises, tout s'est effondré. Elles ont été sauvées par miracle. Je n'ai aucun doute que c'est grâce au billet que nous avons acheté. » 3e lettre :

Kobi Hayoun écrit : « J'ai commandé une voiture de l'étranger et payé un acompte. En attendant son arrivée, j'ai acheté deux billets de la yeshiva pour 1560 shekels (780 chacun). Je croyais fermement à la bénédiction du Rav, que ce don serait multiplié par dix. Soudain, sans raison apparente, on a décidé de réduire le prix de la voiture de 7 %, soit précisément 15 600 shekels, dix fois la somme des deux billets achetés. J'ai immédiatement acheté deux autres billets et suis convaincu que je bénéficierai encore d'une multiplication par dix. » 4e lettre :

Une personne raconte : « J'ai échoué six fois à l'examen théorique de conduite. Un ami m'a conseillé d'acheter un billet pour Kisse Rahamim. J'ai suivi son conseil et fait un vœu : si je réussis, j'achèterai un autre billet. Ce jour-là, j'ai réussi mon examen. Ensuite, pour le test pratique (le permis), j'ai à nouveau échoué plusieurs fois. Avant la Hiloula, j'ai promis d'acheter un billet. En lisant le psaume 23, "Dans des prairies verdoyantes, Il me fait reposer", j'ai réussi au septième essai, après six échecs. Je suis convaincu que c'est grâce au soutien de la Torah. »

"ותומכיה מאושר" – « Et ses soutiens sont bénis »

Le monde pense que notre yeshiva est "unique en son genre". Non. Dans notre yeshiva, on apprend avec droiture, on apprend la vérité, on ne fait pas de bruit autour de soi, et on ne court pas après la publicité. Si Hachem donne une bénédiction, c'est une bénédiction, et s'Il ne donne pas, que pouvons-nous faire ? Lui imposer : "Donne-nous une bénédiction" ? Non. Pourtant, les faits montrent que les livres de la yeshiva continuent d'être réimprimés encore et encore. Par exemple, le livre "Hora'a Beroura" sur les lois de la pureté familiale, écrit par Rabbi Eliyahou Madar (qu'Hachem lui donne la santé), a été publié à 1 000 exemplaires pour sa première édition. Dès la première semaine, avant même qu'il ne soit annoncé, 700 exemplaires avaient déjà été écoulés ! Comment cela est-il possible ? C'est Hachem qui dit : "Celui qui apprend la Torah pour le Ciel est béni par Moi." Hachem vous bénit ! Je ne vous dis pas d'acheter dix billets. Que chacun achète un billet. Et si quelqu'un veut acheter selon le nombre de membres de sa famille, en inscrivant chaque enfant, sa femme, etc., il peut le faire².

2. Mais je connais quelqu'un qui achetait chaque année dix ou vingt tickets [et n'a rien gagné], et ils sont tous partis en fumée. Il ne faut pas agir ainsi. De toute façon, si c'est écrit pour toi que tu gagnes, alors c'est écrit. Et si ce n'est pas écrit, pourquoi essayer de ruser ? Ne fais pas le malin. Achète un ou deux tickets, peut-être trois, pour la famille, pourquoi pas.

"בו הוחל הנגף במכפישו באפר" (C'est en ce jour que commença la plaie chez ceux qui m'ont diffamé avec de la poussière)

Vendredi dernier, nous avons observé le jeûne du 10 Tévet, et il y a une phrase dans les seli'hot (supplications) de ce jour que je ne comprends pas. Il est écrit : "C'est en ce jour que commença la plaie chez ceux qui m'ont diffamé avec de la poussière." Ces pauvres Juifs "m'ont diffamé avec de la poussière" ? (Il y a un verset : "Il m'a couvert de poussière", Eikha 3:16.) Mais que s'est-il passé le 10 Tévet pour qu'ils soient "couverts de poussière" ? Je ne sais pas. Ce soir, j'ai reçu le journal Hadere'h (Le chemin), un chemin sans fin... mais ils n'ont pas expliqué cette phrase. "La plaie a commencé chez ceux qui m'ont diffamé avec de la poussière" ? Je ne sais pas ce que cela veut dire. Si quelqu'un peut trouver des commentateurs qui expliquent cette kinah (lamentation) pour nous apaiser en montrant que cela fait allusion à un certain midrash ou événement précis, ce serait bien. Le peuple juif souffre constamment ; ils n'ont pas de repos dans leur vie. Lire les kinot (lamentations) du 9 Av et des autres jeûnes, c'est comprendre qu'elles sont toujours d'actualité. Ce sont des événements qui se sont réellement produits. Que ce soit une kinah de Rabbi Avraham Ibn Ezra ou de Rabbi Moché Ben Ezra, on ne peut pas rester indifférent et lire ces lamentations à la légère. C'est impossible.

"עבר הירדן" (Au-delà du Jourdain)

Donnons un enseignement de la parasha. Dans notre parasha, il est écrit (Béréchit 50:11) : "Les habitants du pays, les Cananéens, virent le deuil à Goren HaAtad et dirent : 'C'est un grand deuil pour les Égyptiens.'" Et auparavant (verset 10), il est écrit : "Ils arrivèrent à Goren HaAtad, qui est au-delà du Jourdain." Comment est-il possible que Goren HaAtad soit "au-delà du Jourdain" ? Après tout, Yaakov Avinou est enterré dans la grotte de Makhpela, et on accède à la grotte de Makhpela directement depuis l'Égypte, par le sud d'Israël. Pourquoi passerait-on par au-delà du Jourdain ? Au-delà du Jourdain se trouve à l'est ! C'est une question immense. La réponse est que "au-delà du Jourdain" ici ne désigne pas l'au-delà habituel, mais que Moché Rabbénou écrit la Torah, et étant hors de la Terre d'Israël, il appelle toute la Terre d'Israël "au-delà du Jourdain". Il existe deux "au-delà du Jourdain" : un qui désigne les régions proches du Jourdain, et un autre qui désigne toute la Terre d'Israël (comme dans le chant : "Deux rives a le Jourdain, celle-ci est à nous, celle-là aussi"). La Torah mentionne à plusieurs reprises "l'au-delà oriental" et "l'au-delà occidental" du Jourdain. Rachi l'explique dans le Houmach Dévarim (4:47) : "Au-delà du Jourdain, dans la vallée, face à Beit Pe'or" (verset 46), qu'il existe deux "au-delà du Jourdain". Ici, Moché Rabbénou parle depuis son point de vue, en dehors de la Terre d'Israël, et "au-delà du Jourdain" désigne donc la Terre d'Israël. C'est une interprétation authentique donnée par Rabbi Chaoul

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Cohen (dans son livre Karnei Re'em, volume 1, p. 169) et que l'on trouve également dans le Hizkouni³. Donc, même si un érudit qui écrit constamment "le sens simple du texte" ne veut pas accepter cette explication, qu'il ne l'accepte pas. C'est cela le vrai sens. Il n'est pas correct de dire qu'ils ont fait un détour pour se retrouver "au-delà du Jourdain". Celui qui est en Égypte, au sud de la Terre d'Israël, et dont la destination est la grotte de Makhpela, située également au sud de la Terre d'Israël, n'a aucune raison de faire un détour. La grotte de Makhpela se trouve au-delà du Jourdain occidental, c'est notre Terre d'Israël. (Et voir aussi dans le Houmach Beit Na'eman à cet endroit.)

"לא יש מום רע כישו" (il n'y a pas de défaut aussi mauvais que Jésus)

Voici une autre anecdote : Un jour, un prêtre rencontra des Juifs et leur dit : "Pourquoi ne voulez-vous pas croire en cet homme ? La Torah ordonne de croire en lui ! Pourquoi ? Parce qu'il est écrit : 'Le sceptre ne s'éloignera pas de Yehouda, ni le bâton du législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Shilo, et à lui sera l'obéissance des peuples' (Béréchit 49:10). יבוא ויבוא - Viendra Shilo, et à lui' – les initiales forment le mot Jésus. Quand Shilo viendra, tout sera terminé." Les Juifs lui répondirent : "Vous ne prenez qu'une moitié du verset. Prenez tout le verset : 'לא יסור שבט מיהודה - Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda.' Les initiales forment 'lo yesh' (il n'y a pas de Jésus). Ensuite : 'de Juda ni le bâton du législateur d'entre' - מוחוקק מיהודה , les initiales forment 'mum' (un défaut). 'Lo yesh mum', 'de ses pieds jusqu'à' les רגליו עד , initiales forment 'ra' (mauvais). Cela donne 'lo yesh mum ra' (il n'y a pas de défaut aussi mauvais que Jésus)." Le prêtre leur demanda : "Et que ferez-vous avec la fin du verset : 'et à lui sera l'obéissance des peuples' ?" Ils lui répondirent : "'L'obéissance des peuples' - יקרה עמים - que ses os soient broyés'." Celui qui a troublé le monde (Jesus) disait que D.ieu est un et trois à la fois. D'où avez-vous sorti cela ? Un jour, un Juif érudit se retrouva dans un avion à côté d'un prêtre. Ils débattirent et débattirent, jusqu'à ce que le prêtre lui dise : 'D'accord, laissez-nous croire à quelque chose... Vous voulez tout prendre pour vous ? Laissez-nous au moins un peu de foi.' Cela montre qu'il savait que tout cela n'était que des mensonges."

Les questions sont confuses, mais les réponses sont simples

Il y a eu une autre histoire concernant le Gaon Rabbi Haïm de Brisk. Un jour, il se trouvait dans un train, et un missionnaire juif est venu et a dit : "Croyez en cet homme (Jésus), regardez combien de miracles et de

3. Il existe des commentateurs de la Torah dont l'approche du texte est une simplicité sans pareille. Le Hizkouni, un grand sage parmi les premiers commentateurs, qui a vécu aux alentours des années 5065-5066 (1305-1306), a rédigé un commentaire sur la Torah. Ce commentaire est basé sur plusieurs autres commentateurs, et il a compilé leurs interprétations pour produire son œuvre.

merveilles il a accomplis." Un Juif a ouvert la bouche et lui a répondu : "Comment pouvons-nous croire en lui ? Nous connaissons les conditions de cette époque, il y avait de grands sages, et ils l'ont jugé digne d'être pendu. Et toi, tu nous dis de croire en lui ? Comment pourrions-nous croire en lui ?" Le missionnaire a répondu : "Ces sages de l'époque se sont trompés. Après tout, Rabbi Akiva lui-même, qui était un Tana, pensait que Bar Kokhba était le Messie !" Le Juif s'est tu, ne sachant quoi répondre. Alors, Rabbi Haïm de Brisk s'est levé et a dit au missionnaire : "Qui t'a dit que Rabbi Akiva s'était trompé ?" Le missionnaire a répondu : "Mais ils ont tué Bar Kokhba, comment pouvez-vous me dire qu'il était le Messie ?" Rabbi Haïm lui a répondu : "Donc, tu admetts qu'un Messie qui a été tué n'est pas un Messie..." Le débat s'est terminé là. Il faut apprendre la leçon des Sages : "Sache ce que tu dois répondre à un hérétique" (Pirké Avot 2:14), pour qu'ils ne nous troublent pas. Il y a toujours des gens pour nous embrouiller. Il y avait un grand sage, Rabbi Shalom Lifshitz (qu'il repose en paix), qui se battait constamment contre les missionnaires, mais il le faisait par un autre biais. Il m'a dit : "Il ne faut pas discuter avec eux." Mais ce n'est pas vrai ! Tu peux discuter avec eux ! Regarde le Ramban (Na'hmanide), qui s'est tenu face à 70 prêtres et au roi des Chrétiens, et a débattu avec eux⁴. Il faut apprendre comment discuter avec eux, en apportant des preuves comme celles du Ramban, et en racontant des histoires comme celle de Rabbi Haïm de Brisk, pour qu'on arrête de courir après ces gens-là.

Les arrêts dans la lecture de la Torah (Parasha Shemot)

Dans la parasha de cette semaine, lors de la lecture du Min'ha du Chabbat et les lundis et jeudis, on termine une aliyah par le verset : "Et ils prirent en aversion les enfants d'Israël" (Shemot 1:12). Puis le troisième lecteur continue avec : "Et les Égyptiens asservirent les enfants d'Israël avec dureté" (verset 13). Il ne faudrait pas faire ainsi. Il vaut mieux s'arrêter au verset : "Et il construisit des villes de stockage pour Pharaon, Pitom et Raamsès" (verset 11). Pourquoi commencer par "Et les Égyptiens asservirent les enfants d'Israël" ? J'ai vu dans plusieurs bons livres que la lecture du Lévi se termine par le verset : "Pitom et Raamsès", et ensuite, on commence avec : "Et plus on les opprimait, plus ils

4. Et il lui répondit : « Il est écrit dans Yécha'ya (2, 4), lorsqu'arrivera le Machiah : "Ils forgeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en serpes ; une nation ne lèvera plus l'épée contre une autre, et on n'apprendra plus la guerre." Pourrais-tu dire à tes soldats de rentrer chez eux ? » L'autre rétorqua : « Malheur à moi si je leur dis de rentrer chez eux, les Arabes me dévoreraient... » Le Ramban, qui vivait vers l'an 5027 (1267), lui répondit alors : « Si c'est le cas, cela prouve que le Machiah n'est pas encore venu. » L'homme, étonné, déclara : « Je n'ai jamais rencontré quelqu'un comme toi qui prouve avec des arguments clairs le contraire de la vérité... » Pourquoi "le contraire de la vérité" ? Parce qu'en fin de compte, cet homme était chrétien. Comment pourrais-tu lui dire que sa foi est erronée ? Cela serait pour lui "contre la vérité". Il conclut alors : « Des preuves mensongères contre la vérité... Très bien, dis ce que tu veux. »

se multipliaient et se renforçaient." C'est une bonne nouvelle, donc c'est la manière correcte. J'ai entendu cela de Rabbi Yaakov Karaï (qu'il repose en paix), qui m'a dit qu'à Netivot, c'est ainsi qu'ils s'arrêtent. Par la suite, j'ai vu dans plusieurs Houmashim qu'on fait la pause de cette façon. Donc, la pause est au verset : "Pitom et Raamsès", et ensuite, on commence avec : "Et plus on les opprimait, plus ils se multipliaient et se renforçaient."

"Pharaon ordonna à tout son peuple" – Que leur a-t-il ordonné ?

La Guemara dans Sota (12b) dit que lorsque Moché fut jeté dans le Nil, le décret selon lequel "Tout garçon qui naîtra, vous le jetterez dans le Nil" (Shemot 1:22) fut annulé. Je voudrais expliquer ce qui s'est passé. La Torah dit : "Pharaon ordonna à tout son peuple, disant : 'Tout garçon qui naîtra, vous le jetterez dans le Nil, et toutes les filles, vous les laisserez vivre.'" À qui Pharaon a-t-il donné cet ordre ? "À tout son peuple." Rachi explique que même les Égyptiens étaient concernés par ce décret. Cependant, le Targoum ne dit pas cela, mais explique que "Tout garçon qui naîtra" désigne les garçons nés des Juifs. Donc, pourquoi est-il écrit "À tout son peuple" ? Avant cela (verset 21), il est dit : "Et parce que les sages-femmes craignirent D.ieu, Il leur accorda des maisons." Quelles sont ces maisons ? Il existe plusieurs interprétations, mais le sens simple est que le roi a dit : "Ces sages-femmes sont obstinées."⁵ Alors, que fit Pharaon ? Voyant que ces femmes juives causaient des problèmes, il décida de leur construire des maisons spéciales pour accoucher, comme des hôpitaux. Ainsi, "Pharaon ordonna à tout son peuple" de jeter dans le Nil les garçons nés des Juifs, comme l'explique le Targoum.

Une servante chez les Juifs

La Guemara raconte que le jour où Moché fut jeté dans le Nil, le décret fut annulé. Pourquoi ? Voici une belle

5. Certains se demandent : les sages-femmes étaient-elles juives ou non ? Peut-être que ces sages-femmes étaient des étrangères qui aidaient à accoucher les enfants des Hébreux ? Cependant, le verset dit (Chémot 1, 15) : « aux sages-femmes hébraïques » (lamyeladot ha'ivriyot). Cela signifie que les sages-femmes elles-mêmes étaient hébraïques. Si elles n'étaient pas hébraïques, le verset aurait dû dire : « aux sages-femmes des Hébreux » (limyeladot ha'ivriyot). Le fait qu'il soit écrit « aux sages-femmes hébraïques » montre qu'elles étaient elles-mêmes hébraïques. Le verset poursuit : « L'une se nommait Shifra et l'autre se nommait Poua » (Chémot 1, 15). Les Sages enseignent (Sotah 11b) que Shifra est Yokheved et Poua est Myriam. Pourquoi Myriam est-elle appelée Poua ? Parce qu'elle faisait des sons pour calmer le bébé (פועה לתינוק). Lorsqu'un bébé pleurait alors que sa mère était en train d'accoucher, que faisait-on ? Yokheved assistait la mère pour l'accouchement, tandis que Myriam apaisait le bébé en lui parlant et en chantant jusqu'à ce qu'il se calme. De là, on apprend qu'il est permis d'écouter la voix d'une femme jusqu'à l'âge de six ans. En effet, Myriam avait alors six ans. C'est ce qu'explique le Ben Ish Haï (I, parasha Bo, §13), qui précise que les petites filles peuvent chanter sans que cela ne soit considéré comme une transgression du principe de « קול באשה ערוה » (« la voix d'une femme est une nudité », Berakhot 24a).

histoire⁶ que je vais raconter brièvement : Il était une fois une non-Juive du nom de Maria, qui n'avait pas où travailler. Elle se rendit dans plusieurs foyers chrétiens, mais personne ne voulut lui donner de travail. Finalement, elle arriva dans une maison juive et dit : "Je suis prête à travailler pour vous." Ils la virent, et elle travaillait merveilleusement bien. Elle faisait la lessive, nettoyait la maison, et apprit même à saler la viande. Elle apprenait tout, au point qu'elle était presque prête à devenir juive. Elle disait : "Les Juifs sont bons, ils ont un bon caractère." Elle était orpheline, n'ayant rien ni personne, alors elle restait toujours avec eux. Non seulement cela, mais lorsque le père de famille engagea un enseignant pour ses enfants, celui-ci leur enseignait : "Voici un Aleph, voici un Beth, voici un Aleph Kamatz, voici un Beth Patah." Maria écoutait de loin, et après que les enfants aient fini d'étudier, elle prenait la feuille et regardait : "Kamatz, Patah, et Holam." Très bien ! Elle voulait presque se convertir, mais qui lui permettrait de le faire ? Personne. Si quelqu'un apprenait qu'elle s'était convertie, elle et toute sa famille seraient brûlées.

Elle s'enfuit de son mari non juif

Le moment arriva pour elle de se marier, et elle épousa un non-juif, car c'est tout ce qu'elle avait à disposition, elle n'avait pas le choix. Elle se maria donc avec cet homme non-juif, mais il était mauvais et dépravé : il buvait beaucoup et jouait tout le temps aux dés. Il passait tout son temps à jouer aux dés. Ensuite, il la frappait. Un soir, après avoir perdu au jeu et s'être saoulé, il la battit encore. Il était ivre et perdant, "deux malheurs pour le prix d'un"... Il la battit donc violemment. Que pouvait-elle faire ? Elle ne pouvait pas s'enfuir de chez lui. Jusqu'au jour où elle se dit : "Suis-je une esclave ici ? Je ne suis pas une esclave." Elle décida alors de s'enfuir vers une autre ville, où vivaient de nombreux Juifs, une ville près de Prague. Elle alla voir le rabbin de cette ville et lui dit : "Je suis orpheline depuis l'âge de quatre ou cinq ans, je n'ai personne pour m'aider. J'étais juive (en apparence), et je veux maintenant bâtir une nouvelle maison." Le rabbin lui demanda ce qui lui était arrivé. Elle lui raconta : "Je n'ai ni parents ni quoi que ce soit. Me permettez-vous de me convertir et de me marier avec un Juif ?" Le rabbin l'interrogea et se rendit compte qu'elle connaissait tout : elle savait comment saler la viande, séparer le lait de la viande, et elle maîtrisait toutes les lois. Il lui répondit : "Très bien, je vais te convertir et tu pourras vivre ici avec un Juif."

Elle se convertit et épousa un Juif

Elle se convertit et alla vivre chez une famille juive : un homme nommé Moshe et sa femme Hanna. Elle se rapprocha de Hanna et montra qu'elle était

6. J'avais lu cette histoire en arabe, mais je ne connaissais pas sa source. Aujourd'hui, on m'a montré qu'elle figure dans le livre Torah Wé'haïm d'un sage de Be'er Sheva, qui lui-même l'avait trouvée dans un recueil d'histoires. Donc, il y a une source pour cela. Cependant, si cette source est authentique ou s'il s'agit simplement d'une anecdote, je ne sais pas.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

très intelligente et connaissait beaucoup de choses. Pendant les jours redoutables (Roch Hachana et Yom Kippour), lorsqu'on chantait les poèmes liturgiques (piyoutim) et d'autres prières, elle comprenait tout, car dans son enfance, elle avait appris auprès du maître qui enseignait aux enfants. Elle expliquait tout aux autres, et tout le monde s'émerveillait : "D'où vient cette femme ? Comment connaît-elle tout cela ?" Tout le monde venait apprendre auprès d'elle et la respectait énormément. Après quelques années, la femme de Moshe, Hanna, tomba gravement malade, à tel point qu'elle arriva au seuil de la mort. Alors, elle appela son mari et lui dit : "Écoute, après ma mort, épouse cette femme. Elle a tout : elle est belle, elle a de la grâce, elle est intelligente, elle connaît les lois et sait tout." Moshe lui répondit : "Non, ne dis pas cela, tu vivras encore longtemps." Elle lui répondit : "Je le sais, 'le juste connaît la vie de sa bête' (Proverbes 12:10), je vais bientôt mourir." Il lui promit : "D'accord, je le ferai." Et ainsi fut-il : après la mort de Hanna, Moshe épousa cette femme.

Paul la recherche, et quatre vies sont en danger

Son premier mari, Paul (ou Pavel – il y a différentes façons d'écrire son nom), était assis un jour dans une taverne et déclara : "Quelle perte ! J'avais une si bonne femme. Elle me donnait tout, elle me préparait à manger, et moi, par ma bêtise, je me suis disputé avec elle et je l'ai battue. Où est-elle partie maintenant ? Si je la retrouvais, je lui offrirais une couronne d'or." Quelqu'un lui répondit : "Il y a un homme qui peut deviner où elle est. Il est devin et lit dans les étoiles." Paul demanda où il pouvait le trouver. L'autre lui donna l'adresse et lui conseilla d'aller lui demander où se trouvait sa femme. Paul se rendit chez cet homme et lui demanda : "Pouvez-vous retrouver ma femme ?" Le devin lui répondit : "Très bien, je vais utiliser mes enchantements et mes signes⁷." Il déclara ensuite : "Je vois ta femme dans une boutique, en train de vendre. Mais cela, les femmes chrétiennes ne le font pas. Il semble qu'elle s'est convertie, car les femmes juives, elles, font cela⁸." Paul insista : "Mais où est-elle exactement ?" Le devin lui répondit : "Je ne peux pas te dire dans quelle rue elle se trouve. Mais je vais te donner une lettre pour un autre devin, qui habite dans la ville de Prague, et lui pourra peut-être t'aider." Paul paya ce devin et partit pour Prague. Juste au moment où il arriva en ville, son ex-femme le vit. Elle comprit immédiatement qu'il était venu la chercher. Elle fut terrifiée, car à cette époque, quiconque se convertissait risquait d'être brûlé vif. Si elle était découverte, elle,

7. Beaucoup y croyaient, même le grand sage Ibn Ezra croyait en toutes ces choses, jusqu'à ce qu'il soit finalement révélé que ce n'était qu'une simple illusion. Mais malgré tout, à cette époque, on y croyait fermement.

8. Le Hazon Ish, paix à son âme, avait une épouse qui travaillait dans un magasin. Elle gérait les ventes et s'occupait de tout. Lui venait à la fin de la journée, expert en mathématiques, pour corriger ses comptes et la guider. C'est ainsi qu'il procédait.

son mari juif, et leurs deux enfants seraient tués. Elle se rendit chez le Maharal de Prague et lui dit : "Rabbi, Rabbi, maintenant, quatre vies sont en danger ! Si l'on découvre que je suis devenue juive, ils nous brûleront tous : moi, mon mari et mes deux enfants !" Le Maharal lui répondit : "Calme-toi, calme-toi, il ne t'arrivera rien. Ce soir, de nombreux nuages couvriront le ciel, et le devin ne pourra rien voir. Demain, le Tout-Miséricordieux aura pitié de toi."

Le conseil du Maharal de Prague

Le lendemain, elle revint voir le Maharal et lui dit : "Rabbi, Maharal de Prague, je vous en supplie, aidez-moi et sauvez-moi." Il lui répondit : "Voici ce que tu dois faire : prends de la terre d'un cimetière, enveloppe-la dans un morceau de tissu et mets-la sous ta tête. Quand on te demandera pourquoi, dis que tu es malade. Les voisins et voisines, qui te respectent beaucoup, viendront te voir, et tu leur diras que tu as entendu de tes 'ancêtres' qu'il existe un remède : mettre de la terre d'un défunt sous sa tête pour guérir." Elle suivit ce conseil et demanda à ses voisins de lui apporter de la terre d'un cimetière. Une femme alla chercher de la terre sur la tombe de son père, l'enveloppa dans un sac et la lui donna. Elle la mit sous sa tête. Ce soir-là, le devin commença ses enchantements et déclara à Paul : "Je vois que ta femme est morte." Paul fut surpris : "Morte ? Comment sais-tu cela ?" Le devin répondit : "Je vois qu'il y a de la terre sous sa tête. Cela signifie qu'elle est morte. Quel dommage, tu n'as plus rien à faire ici." Paul, déçu, rentra chez lui. Après son départ, la femme retira la terre, se leva et continua à vendre dans sa boutique.

L'histoire de la vision des astrologues sur Moché Rabbénou

Au moment où l'on plaça Moché Rabbénou dans le Nil, les Égyptiens observèrent dans les étoiles que Moché avait été jeté dans l'eau. Ils pensèrent qu'ils n'avaient plus rien à craindre de lui, car, selon eux, il était déjà éliminé. [Ils annulèrent ainsi le décret d'« À chaque garçon qui naît, vous le jetterez dans le Nil »]. Cependant, ils ne savaient pas que cet acte était temporaire. Moché était dans un petit panier, posé au bord du Nil, et le lendemain, tout cela prit fin. Mais c'est ainsi que fonctionnent tous les magiciens et devins : « Ils voient sans savoir ce qu'ils voient, ils prédisent sans comprendre ce qu'ils prédisent » (selon la Guemara, traité Sota). Pendant ce temps, Moché Rabbénou fut sauvé, et nous recevons de cet événement une récompense immense, aussi bien dans ce monde-ci que dans le monde futur. Un philosophe non-juif a écrit : « Si ce n'était pour cette Batya, fille de Pharaon, qui sauva Moché, le monde entier serait dans les ténèbres et l'obscurité. Personne ne connaîtrait rien : ni le Créateur du monde, ni quoi que ce soit. » Mais grâce à Moché Rabbénou, nous vivons et existons jusqu'à ce jour. C'est ce que rapporte la Guemara dans le traité Sota : lorsque les astrologues virent Moché

au bord du Nil, ils déclarèrent : « C'est fini, il est mort. » Mais en réalité, il n'était pas mort. Il devait vivre jusqu'à l'âge de 120 ans.

Frotter de l'argile collée sur un vêtement – Les lois de Chabbat

Maran (Choulhan Aroukh, Siman 302, Sé'if 7) enseigne qu'il est interdit de frotter de l'argile collée sur un vêtement de l'extérieur, car cela ressemble à l'acte de blanchir (mélabèn). (Qu'est-ce que mélabèn ? Le vêtement est noir, et tu le blanchis, le rends propre.) En revanche, il est permis de gratter l'argile avec l'ongle, même de l'extérieur, car cela ne s'apparente pas à mélabèn. Le Tour écrit qu'il est possible de gratter également avec un couteau, et pas seulement avec l'ongle. Maran, dans le Béit Yossef, explique que ce qui est mentionné dans la Guemara (Chabbat 141a) à propos de l'ongle n'est pas spécifique. C'est simplement la manière habituelle de gratter : on gratte généralement avec un ongle et non avec un couteau. Mais en réalité, il est permis d'utiliser également un couteau. Le Roch (Siman 14) et Rabbénou Yéroham (Hélèk 13, Daf 84b) autorisent aussi d'utiliser un couteau. Le Rif et le Rambam (Hilkhot Chabbat, chap. 22, Halakha 17) mentionnent l'ongle, mais cela n'exclut pas l'utilisation d'un couteau. Maran écrit que si un vêtement est sali, tu peux gratter la saleté avec ton ongle. Mais selon le Béit Yossef, il est permis d'utiliser également un couteau. Cependant, dans le Choulhan Aroukh, Maran mentionne seulement l'ongle, sans interdire explicitement le couteau. Ce n'est pas une preuve qu'il interdit l'usage du couteau. Il reprend simplement le langage de la Guemara. Ainsi, la halakha suit l'opinion du Tour, du Roch et de Rabbénou Yéroham, qui permettent d'utiliser un couteau, [et même le Rif et le Rambam pourraient être d'accord.] Une question se pose : si l'on utilise un couteau, est-ce permis avec la partie tranchante ou seulement avec la partie épaisse ? La halakha est que les deux sont permis. La Michna Broura (Chaar Hatzyion, Ot 42) note que Maran utilise le mot « possible » dans le Béit Yossef, ce qui semble indiquer qu'il n'est pas certain à 100 % d'autoriser. Cependant, ce n'est pas une contradiction, car les décisionnaires écrivent parfois « possible » pour exprimer une conclusion halakhique. En pratique, il est permis de gratter avec un couteau, que ce soit avec la partie tranchante ou la partie épaisse.

Argile sèche

Maran ajoute qu'il existe une opinion selon laquelle cette permission ne s'applique que pour de l'argile humide. Mais pour de l'argile sèche, si tu la grattes, cela est considéré comme l'action de « moudre » (to'hèn). En effet, en grattant les petits grains de terre pour les nettoyer, on accomplit un acte de broyage. C'est l'avis de Rabbénou Peretz. En apparence, Maran commence par dire que c'est permis, puis ajoute : « Certains disent que cela ne s'applique qu'à l'argile humide. » Dans ce cas, la règle halakhique suit la première opinion (stam véyéché halakha ké stam). Mais ici, ce n'est pas un vrai

« stam véyéché », car la première opinion n'affirme pas clairement que cela est permis ou interdit. En pratique, certains affirment que Maran autorise dans tous les cas. C'est ce qu'écrit le Hida dans « Mahazik Berakha » (Siman 302, Ot 3) au nom d'un ancien manuscrit des rabbins de Jérusalem datant de l'année 1509⁹. Cependant, les décisionnaires plus récents sont stricts, car il semble que dans le Béit Yossef, Maran suit l'avis strict qui interdit pour l'argile sèche.

Les lentilles de contact

Il est permis de plonger des lentilles de contact¹⁰ dans une solution liquide pendant Chabbat. Cela s'apparente à ce qu'écrit Maran (Siman 321, Sé'if 11) : il est permis d'arroser des légumes détachés pour qu'ils ne se dessèchent pas pendant Chabbat. De même, pour les lentilles, tant qu'elles sont encore souples, il est permis de les plonger dans leur liquide. Cependant, si elles sont déjà complètement desséchées, il est interdit de les plonger dans la solution.

Nettoyer avec une queue, attachée ou détachée ?

Si quelqu'un a sali sa main avec de la boue, Maran écrit (chap. 302, §11) qu'il peut essuyer sa main "avec la queue d'un cheval, celle d'une vache, ou avec un chiffon dur utilisé pour attraper des épines, mais pas avec une serviette utilisée pour s'essuyer les mains, de peur de laver la serviette comme on le fait en semaine". Les derniers commentateurs se demandent : comment peut-on essuyer avec la queue d'un cheval ou d'une vache, alors qu'il est interdit de déplacer des animaux pendant le Chabbat ? Ils expliquent que cela se réfère à une queue détachée. Mais qui utilise une queue détachée ? Est-ce qu'on prend un cheval, on lui coupe la queue – il crie un instant, et c'est fini... Mais si elle est détachée, cela est évident. Certains disent néanmoins que, bien qu'elle soit détachée, on pourrait craindre qu'on en vienne à utiliser une queue encore attachée à l'animal. Rav Biour Halakha note cependant que cette explication (qu'il s'agirait d'une queue détachée) n'est mentionnée par aucun décisionnaire. Dans la Tosefta (chap. 17, §5), source de cette loi, il est également question d'une "queue de renard" ou de "poils de renard". Si la queue était détachée, alors cela reviendrait à dire "queue ou poils", ce qui serait redondant. Il faut donc conclure qu'il s'agit d'une queue encore attachée. Mais comment cela est-il permis si l'animal est vivant ? Le Michna Beroura explique qu'il n'y a pas d'interdiction de déplacer les animaux vivants lorsqu'il s'agit uniquement d'une partie qui leur est attachée (comme leur queue), et laisse cette question en suspens. Le Rav Menou'hat Ahava (vol. 1, chap. 13, note 13) suggère que déplacer la queue d'un cheval ou d'une vache n'est pas interdit, sauf s'il y a un

9. Cette année-là, il y avait plusieurs lois qui étaient oubliées par tous, et le Rav Hida les a retrouvées.

10. Aujourd'hui, c'est une génération nouvelle et étrange, ils ne veulent pas de lunettes, c'est disgracieux... Ils ne veulent que des lentilles...

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

risque de déplacer l'animal lui-même. Si l'on s'essuie simplement avec la queue, sans bouger le cheval, cela est permis. Le livre Min'hat Its'hak (probablement écrit en Russie) corrige une variante du texte. Au lieu de "poils de renard", il propose "poils de brosse" – un outil fabriqué à partir de poils pour nettoyer la maison. Cette version soutient l'idée que la Tosefta parle bien d'un objet détaché. Certains commentateurs ne suivent pas cette lecture, car dans les temps anciens, il était habituel d'utiliser des objets naturels comme des branches pour nettoyer les maisons. Ainsi, il était tout à fait naturel d'utiliser des queues ou des poils d'animaux comme outils. Quiconque peut respecter toutes les opinions de manière stricte sera béni.

Notre maître, le rav Maran Rabbi Kalfon Moché Cohen zatsal

Nous avons oublié de parler de Rabbi Kalfon, quelle honte pour nous... Rabbi Kalfon est décédé le 18 Tévet (ce Chabbat sera le jour de son décès). Rabbi Kalfon était

un homme si juste, pieux et saint que même des juges arabes disaient : "Il y a un juge parmi les Juifs qui n'est pas un homme, mais un ange !" C'est ce que rapporte son petit-fils, Rabbi Nissim Cohen. Rabbi Kalfon a écrit de nombreux livres, bien qu'il ne travaillait pas la nuit. Son médecin lui avait interdit d'écrire la nuit. Alors, il dictait à quelqu'un qui écrivait pour lui. Le matin, il relisait ce qui avait été écrit, corrigeait ici et là. Un homme si juste, si humble et si sincère est difficile à trouver. Nous prions que, grâce à son mérite, les gens contribuent aux yéchivot et à toute bonne œuvre, et qu'Hachem réalise tous vos souhaits pour le bien. Amen, qu'il en soit ainsi.

"Que Celui qui a béni nos ancêtres, Abraham, Itshak et Yaakov, bénisse mon cher beau-frère, Rabbi Noa'h Boukhrits, qui est sous assistance respiratoire depuis près d'un mois. Il s'est un peu réveillé, mais son état s'est aggravé à nouveau. Qu'Hachem lui accorde une guérison complète et une santé parfaite, et qu'il vous donne tout le bien, une longue vie, des années en bonne santé et en paix. Amen



"יקבי המלך"

ישיבת "לבנימין אמר" מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט"א

Ce que l'homme fait, il le fait pour lui-même

(Extrait du livre «Sim'hat Ha-Torah sur le livre de l'Exode»)

Un homme de la maison de Lévy vint prendre une fille de Lévy (Exode 2, 1)

Elle l'a attendu puis ils l'ont attendue

Ce que l'homme fait, il le fait pour sa propre personne. Ce message, nous le retrouvons dans notre section hebdomadaire à plusieurs reprises. Yochebed, la mère de Moché, notre Maître, l'a enfanté par le mérite de Myriam. Le Midrach raconte (Chemot Raba, section 1, lettre 13) que lorsqu'Amram eut vent du décret du pharaon, «Chaque fils qui naîtra, vous le jetterez dans le Nil» (Exode 1, 22), il se dit qu'il serait désormais inutile d'avoir en vain des enfants. Il divorça donc de Yochebed. Sa fille Myriam lui dit : «Papa! Le pharaon a émis un décret contre les enfants mâles, et toi, tu ajoutes un autre décret contre les filles. Car tous les autres prendront exemple sur toi. Ils divorceront et il n'y aura pas de nouvelle génération pour que le peuple d'Israël se maintienne!» Il écouta le conseil de sa fille et reprit

son épouse, et ce fut alors que vint au monde Moché notre Maître.

À la naissance de Moché, toute la maisonnée s'emplit de lumière. Il naquit bon et parfait, bien qu'il vînt au monde après seulement six mois, ce qui aurait dû a priori le faire naître incomplet. Au bout de trois mois, il ne fut plus possible pour sa mère de la garder, de crainte que les Egyptiens ne l'entendent, D. préserve! et qu'ils ne le tuent comme l'avait ordonné le pharaon. C'est pourquoi elle le cacha sur le Nil, tandis que Myriam se posta non loin de lui pour le surveiller. Sur ces entrefaites, Batya, la fille du pharaon, se rendit au Nil, et aperçut un très jeune enfant sur l'eau. Elle envoya son bras et le fit venir à elle, de sorte qu'il fut sauvé.

Il se trouva donc que Myriam et Batya sauvèrent Moché. De ce fait, elles obtinrent une récompense. Le salaire de Myriam fut que tout le peuple d'Israël l'attendit dans le désert pendant sept jours, jusqu'à ce qu'elle se remit de sa lèpre, de la même façon qu'elle avait elle-même attendu Moché près du Nil. Le salaire de Batya, la fille du pharaon, consista dans son entrée vivante dans le jardin d'Eden, le monde futur (Yalkout Chimoni Genèse, allusion 42). Elle sauva Moché en lui accordant la vie, et, des Cieux, elle obtint la vie éternelle. Tout ce que l'on fait, on le fait pour soi.

Il a sauvé son gendre

Batya introduisit Moché dans la maison de son père. Le sauveur d'Israël grandit dans la maison de celui qui avait ordonné de noyer tous les garçons dans le Nil. De plus, il se réjouissait de sa présence et jouait avec lui. Le Midrach raconte (Chemot Raba, section 1, lettre 26), qu'un jour, au beau milieu d'un jeu, Moché notre Maître s'empara de la couronne du pharaon et la posa sur sa propre tête. Les mages le virent et dirent au pharaon : «Et s'il ne s'agissait

en fait que du sauveur d'Israël? N'a-t-il pas pris ta couronne pour s'en coiffer?» Le pharaon s'enquit auprès de ses conseillers : «Que faut-il lui faire?» Certains lui suggérèrent de le tuer, d'autres de le brûler. Vint Ytro qui lui dit : «Vénérez monarque, ce n'est qu'un tout jeune enfant. Qu'est-ce qu'il peut comprendre? C'est vrai qu'il a pris la couronne, mais il est petit, et il ramasse tout ce qu'il trouve.»

Ytro lui proposa de faire un test. Il dit au pharaon : «Nous allons apporter deux bols, l'un plein de diamants, l'autre de braises ardentes. On verra bien ce qu'il fera. S'il prend de l'or, cela voudra dire qu'il comprend et qu'il a sciemment pris la couronne parce qu'il a l'intention de régner. Mais s'il touche aux braises, ça voudra dire bien évidemment qu'il ne comprend rien.» L'expérience fut mise en œuvre. Moché notre Maître savait ce qu'il voulait et il tenta sans hésitation aucune de porter la main sur l'or. Vint l'ange Gabriel qui lui poussa la main afin de le faire toucher les braises. En raison de la chaleur de la braise, Moché porta immédiatement sa main à sa bouche pour la soulager de la douleur, mais il avait encore la braise sur ses doigts et il en devint lourd de la bouche et de la langue, comme il l'a dit lui-même : «alors que je suis bègue» (idem 6, 12).

Là encore, ce qu'un homme fait, il le fait pour lui. Par le mérite de Ytro, Moché Rabénou fut sauvé. Ytro eut le mérite que Moché pour finir devint son gendre. Qui ne voudrait d'un tel gendre? Lorsqu'Ytro sauva Moché, il était loin de l'idée qu'il deviendrait son gendre. Mais pour finir, tout acte que l'homme fait, il le fait pour son propre bien.

Il sauva et fut sauvé

On retrouve ce principe une fois de plus, un peu plus loin dans notre section. Moché Rabénou s'enfuit de la terre d'Egypte et prit le chemin de Madian. Il sauva les filles de Ytro. Elles allèrent retrouver leur père et lui dirent : «Un homme égyptien nous a sauvées de la main des bergers» (Idem 2, 19). Il leur dit : «Appelez-le, qu'il mange du pain» (idem 20). Le Midrach raconte (Yalkout Chimoni Chemot, allusion 168), que lorsque Moché Rabénou arriva, Ytro l'interrogea : «Qu'est-ce qui vous amène ici?» Il lui répondit : «Je me suis enfui du pharaon». En apprenant cela, Ytro eut peur d'être poursuivi pour avoir caché un déserteur chez lui. Il le jeta immédiatement en prison, sans nourriture ni boisson. Moché passa dix ans dans la fosse. Mais Tsipora lui apporta de la nourriture, l'ayant pris en pitié. Puisqu'il les avait sauvées, méritait-il de mourir de faim? Ainsi, chaque jour, elle lui faisait descendre au bout d'une corde du pain et de l'eau.

Au bout de dix ans, Tsipora reparla de Moché à son père en disant : «Papa, tu n'es pas allé vérifier ce qu'il est advenu de l'homme que tu as jeté dans la fosse. Allons voir ce qu'il est devenu.» Ytro se rendit près de l'entrée de la fosse, et se mit à crier : «Moché! Est-ce que tu vis encore?» Moché répondit : «Je suis là!» Ytro en fut très étonné, de voir qu'après dix années passées dans cette

fosse, il était toujours vivant. Il décida donc de le faire sortir. Il s'avéra donc que l'acte de Moché fut bon pour lui. Il avait sauvé Tsipora des mains des bergers, et pour finir ce fut elle qui le sauva et qui l'épousa.

Même lorsque Moché reprit le chemin de l'Egypte, il est écrit à son sujet : «Ce fut en chemin vers l'auberge que l'Eternel vint à sa rencontre et voulut le mettre à mort» (4, 24). Un ange chercha à le frapper. Tsipora circonçit leur fils et le sauva à nouveau.

Un sang neuf

Un jeune père eut un fils qui, quelques jours après sa naissance, périt. Plus tard, il eut un autre fils, qui ne survit que très peu de temps à son tour. Les médecins firent des examens. La raison était un sang mauvais qu'ils avaient dans leurs veines. Les médecins craignirent qu'un troisième enfant subît le même sort. La solution selon eux consistait à changer le sang de l'enfant juste après sa naissance. Les hôpitaux sont de nos jours équipés de machines spéciales qui pompent le sang pour le remplacer par un sang neuf. En effet, le jeune père eut un troisième enfant, mais il fut pris de panique. Alors qu'il cherchait à faire en sorte que l'on changeât le sang du nouveau-né, il ne trouva personne pour faire un don de sang en sa faveur. Quelques temps plus tard, un homme qui observait la Torah et les commandements se présenta à l'hôpital. On lui demanda s'il était prêt à faire don de son sang pour sauver une vie. Il accepta et le sang put être changé. Grâce à D., cet enfant survécut.

L'enfant grandit, étudia au Talmud-Torah puis à la yéchiva et il devint un grand disciple des Sages. Vint le jour où il dut se marier et fonder un foyer. On lui trouva grâce à D. une jeune fille agréable et religieuse. Au cours de la fête des fiançailles, après le discours que le jeune futur marié prononça, son père se leva et prit la parole : «Mes amis! Je voudrais prononcer la prière de "l'âme de tout vivant". Ce fils, nous l'avons eu comme cadeau du Saint béni soit-Il. Je voudrais précisément en cet instant et raconter le miracle, alors que nous nous apprêtons à le marier.» Il raconta ce qu'il était arrivé à ses deux premiers fils, et comment le troisième fut sauvé.

Un don fait à son gendre

Alors qu'il racontait son histoire, on entendit un bruit sourd dans la salle. Le père de la mariée venait de s'évanouir. On lui versa de l'eau pour le ramener à lui et on l'interrogea : «Que s'est-il passé? Vous ne vous sentez pas bien? Vous voulez peut-être qu'on vous fasse venir une ambulance?» Il leur répondit : «Non, merci, grâce à D. Je me sens bien.» Il s'adressa au père du marié et se renseigna : «Cela fait combien de temps que ça s'est passé? Dans quel hôpital?» Le père lui donna les renseignements, et obtint en retour des explications : «Maintenant, j'en suis sûr. J'ai donné mon sang pour ce bébé-là. Au même moment, je l'ai fait d'une manière totalement désintéressée, mais quelle intervention de la Présence divine!»